

**COMMUNE DE GACOGNE**  
**Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du**  
**Jeudi 22 Mai 2014 à 19 h 30 à la Mairie de Gâcogne**

**ORDRE DU JOUR**

- **Bail du logement au dessus de l'école,**
- **Proposition des membres de la Commission Communale des Impôts Directs,**
- **Questions diverses.**

**Etaient présents** : Martial BEAUDEQUIN, Jean-Pierre CAMBIANICA, Camille DEBEZE, Annick FERROT, Christophe GAGNEPAIN, Guy GODEFROY, Brigitte HORB, Roland RENAULT, Olivier TARTRAT.

**Absents excusés** : Yvette BOURNAT ayant donné procuration à Roland RENAULT,  
Damien LANGLET.

Lecture et adoption du compte-rendu de la précédente réunion en date du 24 Avril 2014.

- **BAIL DU LOGEMENT AU DESSUS DE L'ECOLE**

Une demande vient d'être faite pour la location de ce logement à caractère social par M. Damien LANGLET, lequel remplit entièrement les conditions d'attribution. A cet effet-, le maire soumet à l'approbation des membres du Conseil un projet de contrat de location établi entre la mairie et Damien LANGLET, dont ci-après les points essentiels :

- Cette location se fera sous forme d'un bail sur une durée de 3 ans, renouvelable automatiquement pour 3 ans ;
- Le montant du loyer est fixé à 420 €/mois, révisable tous les ans en fonction de l'indice de base de révision des loyers ;
- Viendront s'ajouter aux loyers mensuels les charges de chauffage, calculées d'après le volume en m<sup>3</sup> du logement (207,76 m<sup>3</sup>), soit 785 €/an, ainsi que le ramassage des ordures ménagères (37,80 €/an). La régularisation de ces charges sera faite à la fin de chaque année.
- Le preneur souhaite occuper le logement à partir du samedi 7 Juin 2014. Les clés lui seront remises lors de la signature du contrat.

A l'unanimité, les membres du Conseil présents donnent leur accord quant aux termes de ce contrat.

- **PROPOSITION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (Répétiteurs)**

La Direction des Impôts Directs demande à ce que lui soient proposés des noms de contribuables de la commune chargés entre autres d'examiner les travaux qui ont pu être faits chez les propriétaires en vue d'appliquer leurs impositions sur de nouvelles bases actualisées. La présidence de cette commission est toujours occupée par le maire.

Les personnes proposées pour faire partie de cette commission sont :

- 2 propriétaires forestiers, dont 1 titulaire et un suppléant ;
- 2 propriétaires sur la commune, qui n'habitent pas à Gâcogne, dont 1 titulaire et 1 suppléant ;
- Pour le reste, une liste de contribuables locataires ou propriétaires, ayant plus de 25 ans, est soumise au choix du Directeur Départemental des Finances.

- **QUESTIONS DIVERSES**

**Demande d'autorisation de pose de panneaux publicitaires**

Le GAEC LANGLET sollicite l'autorisation de poser un panneau de 1m de large x 0,70m de haut à côté du panneau d'affichage de l'Huis-Gauthereau, ainsi que deux autres plus petits de 0,50m x 0,25m. Ces panneaux serviront à indiquer l'activité de son entreprise agricole.

Après avoir examiné les maquettes, les membres du Conseil donne leur accord pour la pose de ces panneaux aux emplacements demandés. Toutefois, une demande d'autorisation devra être faite au Conseil Général pour les petits panneaux à poser en bordure de la route départementale.

**Affichage sur le tableau de la Communauté de Communes**

Il est proposé et envisagé de faire figurer les logos de tous les commerçants, prestataires de services et artisans de la commune sur le panneau de la Communauté de Communes situé sur la place.

**Secrétaire de mairie remplaçante**

Mme Vanessa DOURIANT a été engagée par contrat jusqu'au 8 juin 2014 pour remplacer Mme Françoise CAMUZAT en arrêt maladie.

La mairie est maintenant ouverte au public du :

**Lundi au Jeudi inclus, tous les après-midi de 14 h à 18 h.**

**Bibliothèque**

Il est rappelé que ce lieu est ouvert :

- **le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30**
- **le samedi de 15 h à 16 h.**

Dans le but d'obtenir une adhésion plus forte de la population à la bibliothèque, il est prévu de distribuer une note d'information à l'ensemble des habitants précisant les divers services qui y sont offerts.

**Fait à Gâcogne, le 24 Mai 2014**

**Christophe GAGNEPAIN  
Maire de Gâcogne**